Union
des municipalités
du Québec

2020, boulevard Robert-Bourassa
Bureau 210, Montréal (Québec)
H3A 2A5
T. 514 282-7700
umq.qc.ca

CTE – 036M
C.P. – Enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre

Le 23 juillet 2019

Madame Christine St-Pierre
Présidente de la Commission des transports et de l'environnement
Commission des transports et de l'environnement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Commentaires de l'Union des municipalités du Québec - Mandat d'initiative sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre

Madame la Présidente,

En avril dernier, la Commission des transports et de l'environnement s'est donné un mandat d'initiative sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre. Puisqu'elle compte dans ses rangs plus de 360 municipalités membres représentant plus de 85 % de la population, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) considère qu'il est essentiel qu'elle fasse entendre sa voix dans les discussions portant sur le modèle québécois de la collecte sélective. Elle souhaite à ce titre vous partager ses commentaires. Les municipalités sont en effet responsables d'offrir les services de proximité de collecte de l'ensemble des matières résiduelles aux citoyennes et citoyens et sont en dialogue constant avec la population, tout en assurant une participation citoyenne active à la gestion des matières résiduelles du Québec.

Les crises des matières résiduelles se succèdent depuis de nombreuses années. La plus récente, en 2018, a eu un impact important sur les municipalités québécoises. Le système actuel ne s'est pas démontré résilient face à un marché en constante transformation. Les prix de toutes les matières ont chuté, ce qui a mené à un surplus de celles-ci dans les centres de tri du Québec. Les centres de tri ont subi d'importantes conséquences financières, ainsi qu'un besoin confirmé de moderniser leurs équipements. Cependant, il existe encore trop peu de débouchés pour la quantité et la diversité des matières mises en marché.

Plusieurs acteurs se partagent la chaîne de valeur de la collecte sélective. Les organisations municipales ont la responsabilité de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement. Celles-ci ne contrôlent pas les intrants et ne peuvent influencer la fin de la chaîne, soit le marché et le recyclage à travers un nombre nécessaire de débouchés. Les organisations municipales sont donc impuissantes face aux aléas du marché et par conséquent, aux chutes de prix alors qu'elles doivent composer avec un gisement stable et en continu en provenance des citoyens, et dans certains cas, des institutions, commerces et industries.

…/2

L'UMQ croit ainsi qu'il est nécessaire de revoir l'ensemble du système de collecte sélective, et entre autres la place du verre dans celui-ci, tout en considérant ces éléments névralgiques :

- Il est important de considérer dans tous changements de la collecte et du recyclage du verre, la cohabitation de toutes les voies de collectes offertes aux citoyens, et de proposer des solutions concordantes, au lieu de solutions en silo qui sont contreproductives.

- Toute réforme devra prendre en compte les différentes réalités régionales du territoire québécois et les spécificités locales en termes de débouchés et d'opportunités. À titre d'exemple, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a émis une recommandation sur l'élargissement de la consigne aux contenants de boissons de verre, de plastique et de métal en fonction du contenant et non du contenu, à la suite d'une consultation publique sur le projet de modification de son Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. L'élargissement de toute consigne devra faire l'objet d'une analyse environnementale, économique et sociale. Également, il importe que le Québec se penche sur la valorisation locale des matières recyclées afin d'augmenter la résilience du système et de stimuler l'économie locale.

- Il importe de considérer les investissements importants qui ont été faits par les organisations municipales dans des initiatives diverses, dont la modernisation de centres de tri de propriété publique.

- La transition vers une nouvelle gestion du verre devra prendre en compte les investissements passés, les coûts et la valeur du verre dans une analyse détaillée, pour être justifiée et cohérente.

- Afin d'être cohérent avec nos objectifs nationaux de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, le transport en termes de coûts écologiques et financiers du système de recyclage du verre doit être pris en compte dans l'analyse finale.

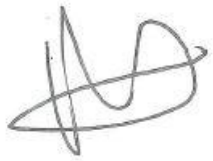
L'UMQ a entamé une réflexion plus large sur la modernisation de la collecte sélective depuis plusieurs mois. À la suite de la crise des matières de 2018, l'UMQ a mis sur pied un comité sur le recyclage qui a mandaté une firme pour étudier la situation des centres de tri et proposer des meilleures pratiques afin d'outiller les organisations municipales pour faire face aux fluctuations du marché. L'UMQ participe également au Comité d'action de modernisation de l'industrie de la récupération et du recyclage du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qui a pour objectif d'optimiser la collecte sélective au Québec.

À travers ses échanges et ses analyses, l'UMQ considère qu'il est primordial de revoir la responsabilité élargie des producteurs actuellement en vigueur au Québec, afin de les rendre imputables sur ce qu'ils mettent en marché et de les impliquer dans la création de débouchés. Alors que les centres de tri débordent et que les sites d'enfouissement se remplissent, le Québec doit se doter d'une vision globale et efficace de la gestion des matières résiduelles, avec des objectifs clairs de récupération et de valorisation. L'UMQ continue la réflexion et assiste ses membres au quotidien dans l'amélioration continue des pratiques municipales et reste à votre disposition pour travailler sur cet enjeu. Par ailleurs, le président de la Commission de l'environnement de l'UMQ et maire de Victoriaville, monsieur André Bellavance, sera notre représentant devant la Commission parlementaire sur le mandat d'initiative sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre, le 14 août prochain.

…/3

En vous réitérant l'entière collaboration de l'UMQ, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

Le premier vice-président de l'UMQ
et maire de Gaspé,



Daniel Côté